Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 14 Mai 1902. No. 25

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

A L'ENSEIGNE
DES
CISEAUX D'OR
352 Main Street
WINNIPEG.

Les perspectives de Paix

SONT ASSEZ RASSURANTES, MAIS IL Y A DES IRRECONCILIABLES

DANS LES TROUPES DE DELAREY

Prétoria—Le mouvement de paix progresse d'une façon satisfaisante. On dit que les commandos les plus proches d'ici ont bien reçu ont bien reçu les délégués, et que le commandant Bayer a annoncé qu'il était prêt à se soumettre à la décision du gouvernement du Transvaal. Mais les irréconciliables de la force du général Delarey sont fortement opposés au mouvement de paix.

***

Londres—Une dépêche de Prétoria dit que le l'ex-commandant Prinsico qui s'est rendu aux Anglais, puis a été capturé par les Boers, s'est échappé et est arrivé à Brakfontein.

***

ON SE BAT TOUJOURS

Londres—Le rapport hebdomadaire de lord Kitchener démontrent que les négociations de paix ne restreignent les opérations militaires qu'autant qu'il est nécessaire pour permettre aux chefs de consulter leur commandos. Les Boers ont eu la semaine dernière 10 hommes tués et 122 faits prisonniers.

***

CE QU'ACCEPTERAIENT LES BOERS

Londres—Un correspondant du "Daily News" de Londres a pu voir l'agent du Transvaal, M. Leyds, à Utrecht et l'a interrogé sur les négociations qui se poursuivent en ce moment dans l'Afrique du Sud. M. Leyds a déclaré :

1. Qu'il n'avait pas à dicter leurs conditions aux combattants. Cependant l'expression "indépendance absolue" n'a pas de sens surtout appliquée à une nation comme les Boers qui n'était pas absolument indépendante avant que la guerre commençât :

Le Manitoba.

Mercredi 14 Mai 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA,
CANADA.

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis.....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne...............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.--Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

Notes Politiques

Les élections d'Ontario absorbent l'attention. Le vote doit-être le 29 mai courant. Les candidatures sont partout écloses et la campagne bat son plein. L'intérêt qui s'attache au résultat s'explique. Il est incontestable que la victoire, qu'elle se loge à droite ou à gauche, aura une portée considérable dans les sphères politiques.

***

On vient d'amender les lois concernant le commerce de grain dans le sens des réclamations du producteur. Les compagnies de chemins de fer devront dorénavant donner toute facilité aux cultivateurs de charger eux-mêmes leur grain à bord des chars et aux négociants d'ériger des hangars le long des voies ferrées, lors même qu'il y aurait déjà des élévateurs dans cet endroit. Les compagnies seront obligées de fournir des chars à tout cultivateur qui en fera la demande, et ce sous peine d'amende.

***

De grandes entreprises sont en voie de se réaliser. Le gouvernement veut cavaliser la Rivière des Français qui unit la Baie Géorgienne au lac Nipissingue. D'une autre part, la compagnie qui veut construire le grand canal de la Baie Georgienne et qui doit relier par eau le lac supérieur avec la cité de Montréal, annonce qu'elle commencera ses travaux dans le cours de l'année. Enfin, on parle de construire un nouveau pont sur le Saint Laurent à Montréal pour unir cette ville à Longueuil. Une autre compagnie a obtenu une charte pour la construction d'un tunnel sous le grand fleuve entre les mêmes points. Le public croit à la construction du pont, mais bien peu à la construction du tunnel.

***

La question de la prohibition est devenue un facteur dans les élections d'Ontario. Nous lui souhaitons le même sort qu'au Manitoba.

MAUVAISE HUMEUR

La mauvaise humeur vient invariablement de la souffrance. Les Pilules de Longue Vie en vous donnant la santé vous rendront gais et heureux. Echantillon gratis envoyé sur réception d'un timbre de 2 cts. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

CATASTROPHE

La plus grande catastrophe dont l'histoire moderne fasse mention vient d'arriver à l'île de la Martinique.

Le cratère du Mont Pelée a vomi des roches en fusion et des cendres durant trois minutes et a complètement détruit la ville de Saint-Pierre et tout le district environnant dans un rayon de quatre milles. Tous les habitants ont été brûlés.

Quarante mille personnes ont été ensevelies sous l'avalanche du feu. Dix huit vaisseaux ont été coulés à fond.

Une dépêche de Kingion, Jamaique à l'agence Reuter, après avoir donné les détails déjà connus, sur le désastre de la Martinique, dit: "Des milliers de personnes ont été tuées à Saint-Pierre où il y a eu une terrible panique. L'irruption a commencé samedi le 3 mai lorsque la ville de Saint-Pierre a été couverte de cendres et semblait enveloppée d'un brouillard. La lave a continué de couler jusqu'à mercredi le 7 mai."

SAINT-PIERRE

Saint-Pierre, capitale commerciale de l'île française de la Martinique, est située sur la côte ouest. La population est de 25,000 âmes. Saint-Pierre est un port très fréquenté.

L'île de la Martinique contient plusieurs volcans, dont le plus haut le mont Pelée, qui a une altitude de 4,430 pieds.

L'île de la Martinique a une superficie de 380 milles carrés. Elle est très montagneuse et ses habitants, au nombre de 160,000 (presque tous des noirs) occupent un tiers de son étendue, le long des côtes. Il y a six volcans éteints sur l'île, l'un d'eux a un énorme cratère. La capitale politique est Port Royal, mais la capitale commerciale est Saint-Pierre.

L'île de la Martinique est une possession française administrée par un gouverneur et un conseil. Elle est occupée depuis 1635 et passa sous le contrôle de l'Angleterre en 1794. Elle fut rendue à la France en 1802, reprise en 1809 et enfin rendue à ses premiers possesseurs en 1814.

COMPARAISON INUTILE

Aucun remède ne peut être comparé au BAUME RHUMAL pour soigner le rhume, la bronchite, la coqueluche, la grippe.

Le Rapatriement

En parlant du rapatriement, le *Journal*, de Montréal dit avec raison:

"Il importe que la province de Québec garde pour nous la prépondérance que seule peut lui assurer une population nombreuse, riche, instruite et en position d'acquitter largement les responsabilités de sa situation particulière, en même temps que de répondre aux obligations nouvelles que les événements à venir peuvent lui apporter. Mais tout en ne négligeant point la province de Québec nous ne devons pas non plus ignorer que l'influence politique se déplace et que l'Ouest se développe rapidement. Qui oserait dire que l'Ouest ne commandera pas dans cinquante ans? Or si, par suite de l'absence des nôtres dans cette région, la représentation politique est alors exclusivement de l'élément anglais, dans quelle position serons-nous? Au lieu d'avoir des points d'appui au cœur même des provinces anglaises, nous serons seuls et par conséquent isolés pour revendiquer ce que nous croyons être l'idéal social, politique et religieux, idéal qui diffère si souvent de celui dont se nourrissent nos compatriotes anglais.

Est-il prudent de s'exposer à ce danger en décourageant constamment les nôtres de l'idée d'aller au Manitoba? Nous ne le croyons pas. D'abord, nous estimons qu'il vaut toujours mieux conserver les Canadiens au pays que de les voir partir pour l'étranger, et ensuite il nous parait à souhaiter que les groupes déjà existants au Manitoba et dans le Nord-Ouest croissent, se fortifient, se développent, se répandent, s'affirment pour nous donner un jour au Parlement canadien des représentants dont l'union avec ceux de la province de Québec, pourra atténuer les proportions d'aujourd'hui et consolider notre position dans la Puissance"

DANS SA RACINE

Les Pilules de Longue Vie rafraichissant, fortifient et purifient le sang—Elles coupent le mal dans sa racine. Echantillon envoyé gratis sur réception d'un timbre de 2 cts. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

Nous recevons d'Ontario d'excellentes nouvelles que confirment les rapports mêmes des journaux libéraux. La tournée de M. Whitney fait salle comble partout où le chef de l'opposition porte la parole. La crânerie, la franchise et la réputation du chef de l'opposition semblent enfin avoir gagné la faveur populaire dans la province voisine, M. Whitney a incontestablement la majorité dans la province. Cela se voit dans les immenses efforts du gouvernement pour se cramponner au pouvoir. Mais les conservateurs seront-ils assez vigilants pour se protéger contre les canailleries de la bande à M. Ross. Le parti ministériel volera l'élection s'il le peut. Il a pour cela tout ce qu'il faut; son cynisme encouragé par l'électorat, et les instruments indispensables que l'expérience acquise rend extrêmement efficaces et que la protection des pouvoirs publics stimule à de nouveaux exploits. On voit donc dans quel désavantage luttent les conservateurs. Ils ont contre eux deux gouvernements et toute la crapule dont la liberté dépend du maintien au pouvoir de M. Ross. *Le Journal.*

PREVENIR OU GUERIR

Précaution nécessaire contre le rhume; éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume: prendre du BAUME RHUMAL.

Correspondance

MISSION DE NOTRE-DAME DE PONTMAIN, LAC MASKEG

Aldina P. O. le 3 mai 1902,

Au Rédacteur du journal LE MANITOBA."

CHER MONSIEUR,

Sachant que les pauvres missionnaires des sauvages ne vous sont pas inconnus, je me permets de venir aujourd'hui vous raconter l'aventure qui m'est arrivée il y a trois semaines: je venais de voyager toute une nuit pour aller administrer les derniers sacrement à un pauvre métis mourant, lorsque traversant sur la glace la rivière Saskatchewan, mes chevaux tombèrent dans un trou et se noyèrent; me voilà donc à pied. Seul missionnaire Catholique dans le district du Lac Maskeg et obligé de courir continuellement par tous les chemins au chevet des malades, il me faut des chevaux et pour en avoir il faut des sous et je n'en ai pas. Et bien c'est pour en avoir et me procurer des chevaux que je viens vous demander dans ma détresse une petite faveur.

Vos lecteurs ont sans doute des portraits de leurs parents, amis, ou autres qui leur sont chers, et ils voudraient peut-être les faire élargir: et bien! dites-leur de s'adresser à moi pour cela; qu'ils m'envoient leurs portraits (s'ils sont bien faits) avec une piastre accompagnant chaque portrait, et je leur renverrai celui-ci avec un nouveau portrait élargi de quatre à huit fois et satisfaisant. Espérant que vous et vos lecteurs voudront bien m'aider ainsi pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de mes pauvres sauvages.

Je demeure,
Cher Monsieur,
Tout à vous,
L. CORHIN, Ptre O. M. I.
Aldina P. O. Sask.

Il n'y a pas de substitut pour le "The D. & L." Menthol Plaster, bien que quelques marchands sans scrupule disent qu'il y en a. Recommandé par les médecins, les hôpitaux, le clergé, par tout le monde, pour raideur, pleurésie, etc. Fait par Davis & Lawrence Co., Ltd. 2

BIEN EMBARRASSE.

Si l'on n'avait pas le BAUME RHUMAL, comment chasserait-on les rhumes si faciles à attraper?

Nos Affaires Municipales

Procès-Verbal de la neuvième Séance étant la huitième séance régulière du 20ème conseil de la ville de Saint-Boniface, tenue lundi le 28ème jour d'avril 1902. Présents: Son Honneur le Maire Royal au fauteuil et MM. les conseillers Turenne, Pelletier, Jean, Couture, Lamontagne, Lavoie, Gauvin et Collin.—Le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lecture est ensuite faite des communiqués suivants: Requête de Sa Grandeur Mgr Langevin., Rev. F. A. Dugas V. G. et 138 autres personnes priant le conseil.

1o De passer immédiatement une résolution demandant aux commissaires de licences de diminuer le nombre des licences d'hôtel dans la ville de Saint-Boniface et d'user de son influence auprès des commissaires pour obtenir ce résultat.

2o De prendre des mesures énergiques pour que les lois de licences soient observées rigoureusement par les hôteliers.

Henri Corbeil, offrant de prendre à loyer le terrain de l'exposition pour trois ans à raison de $120. par an à condition que la ville fasse à la maison des réparations pour environ $30 Référe au comité des finances.

Présenté les comptes suivants: Jean & Frères $1.75; les mêmes, pour quarantaine $22 81; Collin & Co., quarantaine $1.90 Rôle de paie No 15 $63.00.

Le cons. Pelletier présente le 4em rapport du comité des travaux publics en ces termes;

"Votre comité recommande que vû qu'aucune pétition adverse suffisamment signée n'a été présentée à l'encontre du pavage de l'avenue Provencher tel qu'annoncé, des soumissions soient demandées par annonces publiées deux fois dans *Le Manitoba* de Saint-Boniface et le *Free Press* de Winnipeg, les dites soumissions devant être ouvertes, lundi le 26 mai prochain, et qu'il soit ensuite procédé sans délai à faire les dits travaux

Les cons. Turenne et Jean dissidents.

Ce rapport est adopté.

Le cons. Gauvin présente le sixième rapport du comité des finances qui se lit comme suit:

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'après avoir considéré l'offre de M. R. Goulet jr au sujet de ses lots dans la Commune et avoir étudié la question généralement il en est arrivé à la conclusion que pour mettre fin aux différends qui existent actuellement au sujet du titre de propriété de la Commune et sans préjudice aux droits de la ville, il serait opportun de laisser connaitre aux intéressés que le conseil est prêt à faire abandon de ses droits et prétentions moyennant paiement d'une somme de dix-huit piastres et 50 cents pour chaque lot porté au plan 651 à l'exception des lots ou blocks marqués A. B. et C. pour lesquels il devra être payé une somme totale de $111,00, la Ville prenant à sa charge tous les frais du procès actuellement pendant entre elle et Dame Julienne Marion au sujet du titre de propriété de la dite Commune. Sur la demande de M. John Ryan pour l'exemption de taxes pendant vingt ans votre comité réitère l'opinion qu'il a déjà exprimée dans son 5ème rapport savoir: qu'il est prêt à recommander que si un règlement fait dans des conditions acceptables est présenté par M. Ryan accompagné d'un dépôt pour couvrir les frais de la votation tel règlement soit passé par le conseil et soumis au vote des contribuables. Ce rapport est adopté.

Le cons. Pelletier présente le 5ème rapport du comité de santé et licences dans les termes suivants:

Votre comité recommande que l'offre de la somme de quarante trois piastres par la Municipalité de Taché en paiement des frais d'hôpital du nommé Maxime Carrière soit accepté. Il recommande aussi que le compte des Révérendes Sœurs de l'Hôpital depuis le 7 février au premier avril courant au montant de $497.75 soit accepté et payé ainsi que les comptes de MM. Jean et Frères, Collin et Cie ci-après mentionnés. L'Hôpital des variolés étant maintenant fermé et aucun cas de picote n'existant actuellemement dans la Ville votre Comité croit l'occasion favorable de faire un rapport sur les frais occasionnés par l'épidémie. Depuis le 1er septembre 1901 jusqu'au 31 décembre il a été payé $1338,31, depuis le 1er janvier à ce jour $1489,62, comptes acceptés ce jour savoir les Sœurs de l'Hôpital, $497,75, Jean et Frères $22,81, Collin et Cie., $1.90. Total $3300,39, moins remboursé par la Municipalité de Taché, $43,00, laissant $3257,39.

Il y a encore diverses réclamations référées à votre comité qui n'est pas prêt à exprimer d'opinion savoir:

Dr. J. H. O. Lambert, $816,00, Dr. G. A. Dubuc, $5.00, F. Mondor, $343,85, Alcide Berthiaume $2.35, Joseph Berthiaume sans chiffre. Ce rapport est adopté.

Le cons. Lavoie donne avis qu'à la prochaine séance il présentera un règlement pourvoyant à un système d'éclairage dans la Ville.

Le cons. Pelletier donne avis qu'à la prochaine séance il présentera un règlement pour établir le Couvre-Feu.

Proposé par le cons. Collin appuyé par le cons. Gauvin que l'Ingénieur de la Ville soit prié de soumettre au Conseil un projet d'Aqueduc et d'éclairage pour la Ville avec coût approximatif. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin appuyé par le cons. Collin que la requête de Sa Grandeur Mgr. Langevin et autres soit référée au comité de santé et Licences. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin appuyé par le cons. Lavoie que le compte de MM. Jean et Frères pour $1.75 soit accepté et payé ainsi que ceux de Collin et Cie $1.90 et un autre de Jean et Frères $22.81, mentionnés au 6ème rapport du comité de santé et licences et le rôle de paie No. 15, $63,00. Agréé.

Proposé par le cons. Gauvin, appuyé par le cons. Lavoie que le règlement No. 194 autorisant la collection des taxes par voie de saisie soit lu une seconde fois. Agréé.

Le Maire quitte le fauteuil et le Conseil siége en comité général sous la présidence du cons. Gauvin.

Le comité se lève et le cons. Gauvin fait rapport que le comité a accepté le dit règlement. Le rapport est adopté et le règlement subit sa troisième lecture et passé sous son titre.

Proposé par le cons. Turenne secondé par le cons. Pelletier que les travaux suivants soient faits, savoir: Poser une traverse rue Masson vis-à-vis l'Académie Provencher, réparer trottoir rue Thibault, diverses traverses de trottoirs ou entrées de cour nécessitées par de nouvelles bâtisses. Agréé.

Et la séance est levée.

RECEPTION

Madame Dubuc recevra vendredi après midi, de 4 heures à 6 heures, p m., à son nouveau salon; 157 rue Hargrave, Winnipeg.

Incurabe dit le Docteur

DOULEURS DU DOS, REINS. REMEDES; LE VRAI REMEDE CE SONT LES PILULES DU DR CHASE, POUR LES ROGNONS ET LE FOIE.

Ecoutons M. Demers, qui nous écrit. Peu d'hommes sont appelés à souffrir comme lui de maux de rognons. Ne vous étonnez donc pas de son enthousiasme pour les Pilules du Dr Chase: elles lui ont sauvé la vie.

M. Demers, Conception Station, Comté de Labelle, P. Q. écrit:

"Je vous écris afin que ceux qui sont comme moi profitent de mon expérience. Pendant trois ans j'ai dû abandonner l'ouvrage, torturé que j'étais par des maux de regnons, de reins et de côté. J'avais les membres si raides que je ne pouvais faire un mouvement sans éprouver de vives douleurs.

"Je consultai plusieurs médecins et spécialistes, mais tous me déclarèrent incurables et ne voulurent même pas essayer de me soulager. L'un d'eux me mit des emplâtres qui me firent un bien temporaire mais qui ne dura pas: Je me crus perdu.

"Dans le même temps, je reçus un des livres du Dr Chase, et j'y trouvai la description de mon cas. Un échantillon de pilules, qui accompagnait le livre, me fit un bien signalé; voyant cela, j'en achetai petit à petit, les douleurs des reins et des côtés diminuèrent et tout le système fonctionna régulièrement; la constipation avait été l'un de mes plus mauvais symptômes.

"J'avais aussi souffert de digestion et de troubles d'estomac, douleurs d'épaules de reins et de côtés, désirs fréquents d'uriner et difficulté pour le faire, raideur des membres, et autres maux accompagnant les dérangements de foie et de rognons.

Aussitôt que j'employai les "Dr Chase's Kidney-Liver Pills" ces douleurs diminuèrent petit à petit et ont maintenant disparu. J'ai grande confiance dans les "Dr Chase's Kidney-Liver Pills"; elles m'ont fait tant de bien que je ne puis taire leurs mérite. Tous ici sont étonnés de me voir aussi bien, et ce n'est pas sans raison, car c'est une guérison quasi miraculeuse".

"Dr Chase's Kidney-Liver Pills." Pilules du Dr Chase, pour les rognons et le foie; une pilule par dose. 25 cts la boite; en vente chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant le diocèse de la "Orthodox Russo Greek Catholic Church for North America and the Aleutian Island," et chacune des paroisses et missions de la dite église au Canada, avec pouvoir d'acquérir et de posséder toutes propriétés mobilières et immobilières pour fins religieuses, d'éducation et de charité et pour établir et faire fonctionner des églises, écoles, et institutions de charité.

Daté à Edmonton Alberta 26 jour de décembre, A. D. 1901.

SHORT & CROSS.
Solliciteurs des Réquerrants.

Dans toutes les demeures il devrait y avoir un remède convenable en cas d'accidents ou de maladies qui arrivent soudainement. Le meilleur ces cas est le Pain-Killer. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer. Il n'y a qu'un seul véritable Pain-Killer, Perry Davis. 25c. et 50c.

LE MOIS DE MARIE

Il y a exercices du mois de Marie tous les soirs à la cathédrale ; on s'y rend en foule. Au début de ces exercices, la musique a été donnée par les demoiselles du couvent de Saint-Boniface ; la semaine dernière par les élèves de l'Académie Provencher. Cette semaine, ce sont les Enfants de Marie qui tiennent le jubé. Les chœurs sont bien exercés ; Mgr. l'Archevêque en a exprimé publiquement sa satisfaction dimanche.

Sa Grandeur donne le sermon tous les soirs depuis huit jours. Cette prédication, qui se fait toujours devant une assistance nombreuse, est une magnifique et lumineuse histoire du culte de la Sainte-Vierge à travers les siècles. C'est à la fois l'explication du dogme catholique sur la dévotion à Marie, la réfutation des arguments proférés contre cette dévotion, et l'hommage ardent et attendri d'un fils à sa Mère. Le vénéré prédicateur a, comme toujours du reste, la phrase heureuse, l'image bien choisie et le mot qui sait toucher. Ce soir Mgr. l'Archevêque prêchera sur la Sainte Vierge, protectrice du Canada.

A L'ACADEMIE STE. MARIE

L'examen de musique des demoiselles de l'Académie Ste. Marie de Winnipeg a eu lieu vendredi soir devant un public nombreux et distingué. Cet examen mériterait plutôt le nom de concert attendu qu'on n'admet au programme que des élèves possédant déjà des notions assez avancées dans l'art musical.

Il y a eu orchestre composé de guitares, mandolines, violons et piano ; aussi morceaux séparés de piano ou de violon, et chœurs de chant. Tout cela était bien choisi ; tout cela fut bien donné. Il est du reste entendu qu'on fait toujours de la bonne musique à l'Académie Ste-Marie.

Nous présentons nos félicitations cordiales et respectueuses aux RR. SS. de Jésus-Marie, et à leurs élèves.

"LA CITOYENNE"

Si nous en jugeons par l'entrain qui règne parmi les membres de cette fanfare et les recrues qu'elles fait tout les jours, nous pouvons nous attendre à avoir de la bonne musique cet été à Saint-Boniface. Des morceaux nouveaux viennent d'être distribués aux musiciens. La saison dans laquelle nous entrons est fertile en circonstances où la musique est la bienvenue et même quelque fois nécessaire. Nous sommes heureux d'avoir à notre disposition un corps de musique aussi exercé et dont les membres sont si zélés.

SOIGNEZ-VOUS

Societe St. Jean Baptiste de Winnipeg

Dimanche dernier a eu lieu au Fould's Block, l'élection des officiers pour l'année 1902-03 :

Président honoraire : M. L. R. Chevrier, Président : M. J. B. Lauzon, 1er vice-président : M. A. L. Picard, 2me vice-président : M. T. Gelley, Trésorier : M. N. Bergeron, Secrétaire-Archiviste : M. H. E. Juneau, Secrétaire-correspondant : M. F. Lachance, Commissaire-Ordonnateur : M. H. Pélissier, Porte-drapeau : M. A. Moor.

M. l'abbé Cherrier a été nommé Chapelain de l'Association. La prochaine assemblée aura lieu le 25 mai à 3 heures de l'après-midi dans la salle du Club Catholique, au coin de la rue Main et Market. Tous les Canadiens-français de Winnipeg sont priés de se rendre à cette réunion qui a pour objet l'organisation préliminaire à la célébration nationale.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Mme Louis Paradis, de La-Broquerie, est actuellement en visite en cette ville.

—Grande courses à Brandon le 23 et 24 courant ; prix de passage à réduction.

—MM. Cass et Couture sont à terminer leurs contrats d'égoûts pour la ville.

—M. J. F. Prud'homme accompagné de Mde Prud'homme est arrivé la semaine dernière d'Ottawa.

—Mde George Germain accompagnée de Melle Germain est arrivée la semaine dernière d'un voyage de cinq mois dans la province de Québec.

—La paroisse de Saint-Jean-Baptiste commence a se préparer pour chômer le 25eme anniversaire de sa fondation. Ce sera en juin.

—La Commission des Scrip pour les Metis du N.-O., a commencé à siéger. La commission siège dans le Bloc Stobart Avenue du Portage.

—On a de la difficulté à s'entendre à Winnipeg dans le choix d'un site pour la bibliothèque Carnegie ; le conseil de ville la veut dans un endroit et les citoyens dans un autre.

—Le Club de Base-Ball qui était allé à Brandon vendredi dernier n'a pu jouer à cause du mauvais temps. On doit y retourner le 24 Mai, jour de la fête Victoria.

—M. Ragotte un citoyen très estimé à Ste Anne des Chênes s'est noyé accidentellement la semaine dernière dans la Rivière la Seine ; on a trouvé son corps à 8 milles plus bas que l'endroit de l'accident.

NAISSANCES

En cette ville le 9 courant Madame J.-B. Leclerc, un fils.

En cette ville le 9 courant Madame Méderic Cyr, un fils.

MARIAGE

M. Whiteway, de Selkirk conduisait à l'autel, ce matin, Melle Alice Genthon, fille de M. Elie Genthon, de Saint-Boniface. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Magnan, à la cathédrale.

Les mariés ont reçu de nombreux cadeaux ; ils sont partis ce soir pour Selkirk, où ils résideront.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à M. et à Mde Whiteway.

Province du Manitoba

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 12 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année :

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

AVIS

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un acte déclarant les pouvoirs corporatifs de la Trans-Canada Railway Company en pleine force et effet ; aussi consolidant et amendant les actes relatifs à la compagnie de manière à étendre de temps de la construction et de l'achèvement du chemin de fer commencé à Roberval ; donnant à la compagnie droit de circuler sur les lignes de Québec et Lake St. John Railway de Roberval à Québec et Chicoutimi ; et pour augmenter le nombre des directeurs provisoires et ordinaires ; et pour autres fins.

HAMEL, TESSIER & TESSIER,
Avocats des requérants.

Québec, 13 février 1902.

AVIS

Avis est par les presentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente session d'un Acte incorporant la Metropolitan Bank of Canada avec les pouvoirs usuels des Banques sous l'acte des Banques et ses amendements.

J. H. COBURN,
Avocat des requérants

Daté ce 14ème jour de Fév. 1902. 19-2-9

AVIS

Est par les présentes donné aux contribuables de la Municipalité de Montcalm que le Rôle, d'évaluation de 1901 a été adopté pour l'année 1902.

Que toute personne est invitée à examiner le dit Rôle au Bureau du secrétaire Trésorier à Saint-Jean-Baptiste de cette date au (10) dix de mai 1902, et tous ceux qui désireraient porter des plaintes contre le dit Role doivent déposer leurs plaintes au Bureau du dit Secrétaire-Tresorier le ou avant le 10ième jour de mai 1902.

Que le conseil siègera en cour de Révision pour considérer les dites plaintes et Réviser le dit Rôle le 30 mai A. D. 1902, a dix heures A. M. a Letellier à la Salle Municipale.

Donné sous ma signature à Saint-Jean-Baptiste ce premier jour d'Avril A.D. 1902.

JOSEPH BARIL,
Secrétaire-Trésorier,
Munn. de Montcalm

9-4 4ins.

APICULTURE

CONFERENCE DE M. A. DUPASQUIER

(*Suite*)

J'ai cru devoir m'étendre uniment sur l'hivernage parceque je le considère comme le point capital de l'apiculture dans ces contrées.

En quoi consiste la science dans n'importe quelle entreprise, si ce n'est à chercher à atténuer ou à nous rendre favorables les éléments qui sont contre nous. Nous attribuons souvent nos insuccès à la malchance, au hasard, à un sort particulier et que sais-je encore?

Cherchons ailleurs. Les causes de nos insuccès proviennent de ce que nous ne nous occupons pas assez des facteurs qui sont contre nous.

Or, le problème le plus essentiel à résoudre pour l'apiculture au Manitoba, c'est l'hivernage; c'est cinq mois et plus de réclusion qu'il faut imposer à nos petites protégées sans qu'elles s'en aperçoivent; c'est une nuit d'environ quatre mille heures qu'il s'agit de faire passer à nos abeilles en les berçant d'une douce illusion. L'apiculteur peut pendant la bonne saison oublier certaines opérations, ou bien arriver trop tard, ou encore la faire maladroitement; de l'un ou l'autre de ces écarts pour la majeure partie des cas, les abeilles se chargeront de suppléer à la gaucherie de leur maître. Il n'en est pas de même de ses questions qui ont trait à l'hivernage. Là il faut que l'apiculteur veille à tout; il faut qu'il soit bien convaincu qu'il aura beau avoir à son actif une flore sans pareille un temps propice, l'outillage le plus perfectionné, si ses ruches ont souffert pendant l'hiver, il n'en retirera que peu ou point de profit. Souvent ces ruches mettent toute la saison à se refaire et ne peuvent rien céder à leur maître.

Il ne faudrait pas supposer que dans les quelques conseils que j'ai cru donner il y ait là la loi et les prophètes; nous somme loin encore d'avoir trouvé le dernier mot sur les conditions que réclament les abeilles pendant l'hiver. Il faut que tous les apiculteurs s'évertuent à étudier cette question, à faire part de leurs observations. Nous pouvons puiser dans l'enseignement des maîtres la conduite que nous avons à tenir pendant toute la saison, mais on nous livre à nous même pour savoir ce que nous avons à faire pour répondre aux besoins de nos abeilles en hiver, ou du moins ce que les autres nous en disent ne suffit pas. Ceci provient de ce que les hivers de nos contrées se trouvent n'avoir aucun rapport avec les autres pays où on s'occupe du soin.

En dehors des avantages pécuniaires, l'apiculture offre des trésors de jouissance; et en présence de cette merveilleuse organisation des abeilles, l'homme habitué à la réflexion reste interdit: Il est forcé de reconnaître la sagesse infinie qui a tout ordonné dans l'univers et un point d'interrogation brille dans l'âme même des plus indifférents qui ouvrent le grand livre de la nature à l'une de ses pages les plus intéressantes.

Peuple à part, non seulement le plus intelligent de la création mais à part seul dans son genre.

Il faut être aussi aveugle et aussi sourd que les dieux de l'Egypte pour ne pas apercevoir les preuves d'une intelligence remarquable et ne pas entendre ces cris intelligents qui éclatent de toute parts, cris de la garde qui appelle au secours quand l'attaque est jugée sérieuse, cris des butineuses qui sortent les premières au guichet qu'il y a riche butin à récolter, cris de colère des ouvrières auxquelles on arrache leurs richesses, cris d'inquiétude, cris de joie, intelligence, instinct, que m'importe les mots, quand je vois la chose, je ne suis pas de ceux qui s'amusent à ergoter. Je vois et ce que je vois je le nomme du nom que je crois le plus approprié à ce que je vois.

Je vois éclater partout sagacité, volonté, prévoyance, direction, unité d'action; appelez cela du nom que vous voudrez, moi je dis avec le vieux Langstoth; "Sous certains rapports l'abeille est immensément en avance sur la grande masse de ceux qui se considèrent comme des êtres raisonnables."

Il n'est donc pas téméraire de dire que la ruche est une école de sagesse, qu'il y a des trésors de doctrine, des leçons de choses excellentes et du meilleur goût; que nos familles modernes si elles étaient modelées sur cet intérieur où tout est paix, unité de direction, unité d'action, travail pour le bien de tous, si les peuples voulaient écouter l'enseignement qui s'échappe de chacune de ces modestes demeures, si les gouvernements eux-mêmes analysaient à fond ce beau modèle de république, la société si attentive aux leçons qui viennent de la nature, y trouverait de grands bénéfices.

(*A suivre*)

AVIS

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session d'un acte incorporant la Sovereign Life Assurance Company of Canada pour effectuer les affaires ordinaires d'assurance sur la vie sous toutes ses formes et dans tous ses départements.

HUNTER & HUNTER,
Solliciteurs des requérants.

Daté à Toronto ce 13ème jour de janvier 1902. 29-1 9ms.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LES DEUX PORTRAITS

No. 2

Parfois, sans doute, pendant le tête-à-tête des séances et la douce causerie des repos, il avait ressenti devant les yeux bleus de Marguerite une émotion plus cela, sans douce et plus profonde. Mais il avait mis s'interroger davantage, sur le compte de sa sensibilité artistique plutôt que sur celui d'un sentiment humain. Absorbé par l'unique préoccupation de l'œuvre, il n'avait même point vu que la petite voisine timide et rougissante était devenue amoureuse folle du peintre qui faisait d'elle un si joli portrait.

Il l'avait connue gamine de treize à quatorze ans, insignifiante, en somme. Elle habitait avec sa grand'mère, une vieille impotente, l'appartement dont la porte faisait face à celle de son atelier... Elles vivaient là d'une rente très modeste. Lui-même n'était alors qu'un bout d'homme de vingt et un ans et suivait les cours Cabanel à l'Ecole des beaux-arts. Bien qu'elle ne fût pas jolie à cette époque, il avait eu déjà le caprice de la peindre, à cause de ses cheveux dorés comme paille tendre, frisés naturellement et riches en reflets bien nuancés...Il avait encore dans quelque coin de débarras trois ou quatre études d'après elle, assez médiocres, des tâtonnements de débutant.

La grand-mère, confiante en lui, et ne pouvant prendre ombrage d'une amitié d'enfants, avait laissé s'établir entre eux une intime liberté de relations. Marguerite, en grandissant, était donc restée sa petite camarade, et il était souvent arrivé qu'elle demeurât dans l'atelier, seule avec lui, à le regarder peindre, l'égayant de son babil d'oiseau familier, l'amusant de ses admirations, lui prédisant un avenir glorieux, partageant ses théories, ses ambitions, fière de lui servir de modèle pour un pli de robe ou un arrangement de draperie.

Après un voyage de deux ans en Italie, il l'avait trouvée à son retour, la belle fille qu'elle était maintenant. C'est alors qu'ébloui, il avait commencé le beau portrait dont peut-être allait dater pour lui la gloire qu'elle lui avait tant de fois prédite. Mais si la fillette était devenue bonne à marier, elle n'en était pas moins demeurée sa petite amie, et leur camaraderie ne s'était point trouvée altérée. Que la nature de leurs sentiments ne fût plus tout à fait la même et que l'amour se fût mis de la partie secrètement, ni l'un ni l'autre n'eussent pu le dire, aucun événement n'étant survenu qui leur ouvrît les yeux et les fît lire au fond d'eux-mêmes.

Cependant, elle tenait assez de place en son esprit, la petite, pour qu'il éprouvât comme un remords de l'avoir oubliée devant le sourire de l'étrangère.

Mais un artiste de vingt-cinq ans qui vient de devenir presque célèbre en un jour n'a pas le temps de se livrer à tant de réflexions, et, somme toute, ce furent les pensées ambitieuses qui eurent ce jour-là la grosse part en la cervelle enfiévrée de Jean Courteville. Des amis vinrent le prendre pour fêter son succès, et on mena joyeuse vie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

∴

Le succès de Jean Courteville ne fit que s'affirmer les jours suivants. Après avoir eu l'ovation du "vernissage," il avait maintenant ce qu'on appelle "une presse." Chaque jour, il pouvait savourer la joie de sa gloire naissante affirmée dans toutes les gazettes où à son nom s'accolaient les qualifications de talentueux, artiste fin, coloriste distingué, etc. Déjà, l'effet de cette réclame se produisait; plusieurs portraits lui étaient demandés à des conditions magnifiques. La fortune entrait chez lui par la belle porte, et l'heureux jeune homme vivait en un constant enivrement de vanité flattée, sentant s'établir autour de lui la considération jalouse des hommes, l'attention souriante des femmes.

Il faut dire que si, dans sa pensée, il reportait sur la gentille figure de Marguerite une partie des éloges reçus, sa modestie ne l'entraînait cependant pas trop loin dans ce sacrifice de son amour propre. Il se disait surtout que sa gracieuse camarade lui avait porté bonheur, mais il ne s'en attribuait pas moins à lui-même sa part de mérite, et en cela il avait raison.

Le lendemain même du "vernissage," sa petite voisine vint le voir, se réjouir avec lui et chanter victoire. Elle ne se sentait plus de joie, elle n'eût pas cédé pour tout l'or du monde le ravissement d'avoir aidé son ami à l'œuvre qui allait l'illustrer, et elle-même se montrait flattée de figurer ainsi en un portrait célèbre.

Sa présence, son enthousiasme, la part qu'elle prenait à sa joie eurent bientôt reconquis complètement Courteville. Marguerite présente, il oublia presque miss Nelly. Pourtant, il ne parla point à son amie blonde de sa rencontre avec une belle miss brune. Eût-il l'intuition que cette évocation d'une étrangère entre sa petite amie et lui pourrait éveiller une jalousie, ou inconsciemment lui eût-il semblé faire l'aveu d'une faute?

Marguerite n'en savait pas moins à quoi s'en tenir là-dessus...La renommée qui va vite lui avait déjà appris tous les détails de la rencontre de l'"ami Jean" avec sir George Pulsford et sa fille, et la commande du portrait. Cependant elle n'alla pas au-devant des confidences de son ami. Était-elle donc jalouse inconsciemment et craignait-elle de rougir en le questionnant là-dessus?

∴

Jean n'était point un fat. Il ne s'était pas un seul instant mis en tête qu'une fille de la condition de miss Nelly pût devenir amoureuse du peintre pauvre et modeste qu'il était. Sans se trouver mal de sa personne, il n'allait pas jusqu'à attribuer à ses charmes un tel pouvoir de séduction. Il avait mis sur le compte d'une nature exubérante les enthousiasmes de l'Américaine devant son œuvre et les attentions gracieuses dont elle l'avait comblé lui-même.

Si durant la semaine qui suivit, l'image de miss Nelly visita quelquefois sa mémoire ce fut donc surtout grâce au souvenir du traité de 5000 francs conclu pour le portrait de la fille avec le papa millionnaire. Un homme qui n'a jamais fait que des portraits de 500 francs n'a garde d'oublier une affaire semblable.

M. Pulsford et sa fille furent exacts au rendez-vous. Miss Nelly avait revêtu, pour la circonstance, un costume d'une simplicité exquise et d'une élégance accomplie, la jupe de tulle couleur rosethé, et le corsage en drap de Chine piqué d'une touffette de roses. Elle ne portait point de bijoux, mais elle avait dompté et ramené en une seule torsade sa fringante chevelure fixée par un peigne d'or. Quand elle retira sa mantille, il sembla au peintre d'un coup de soleil qui illuminait son atelier.

—Suis-je assez belle ainsi pour que vous me puissiez peindre? demanda-t-elle avec l'assurance d'une femme qui ne doute ni de sa beauté ni de la réponse qu'on lui fera.

Le peintre suffisamment ébloui, n'eût besoin, en effet, d'aucune complaisance pour affirmer que miss Nelly savait bien s'habiller en artiste.

M. George Pulsford s'était mis à examiner les toiles, les études clouées au mur, les esquisses, quelques tableaux ébauchés. Le bonhomme qui n'entendait absolument rien à la peinture avait des prétentions d'amateur et poussait des soupirs de satisfaction devant le moindre panneau barbouillé. Pour bien démontrer la sûreté de jugement qu'il croyait posséder, il lorgna assez négligemment deux ou trois bonnes toiles que Courteville avait placées bien en vue. En revanche, il se prit de tendresse pour quelques bouts d'études oubliées depuis longtemps dans un coin et qu'il avait dénichés sous une couche de poussière... Fier de sa découverte, il en offrit au peintre un prix qui en représentait dix fois la valeur...Miss Nelly avait meilleur goût: elle s'extasia devant les tableaux, et cette approbation suffit à l'artiste.

Déjà la beauté de l'Américaine recommençait à produire sur lui une fascination. En artiste amoureux surtout de l'élégance, il ne pouvait détourner son regard de cette tête fine et altière, de ces aristocratiques épaules et de cette taille bien cambrée.

Miss Nelly avait vraiment le port et le geste d'une fille de race. De plus, elle parlait avec cet accent anglais adorable dans la bouche des jolies femmes par les inflexions et le timbre chantant de la voix et par le jeu des lèvres. Ainsi provocante par son originalité, elle possédait assez de charmes et de séductrices puissances, et pouvait pour elle-même faire oublier ses millions.

∴

L'intimité s'établit rapidement entre un peintre et son modèle. De par les privilèges de son art, le peintre se trouve autorisé à dévisager le modèles jusques au fond des yeux. A la première seconde de pose, dès le premier regard qu'ils échangent, il se fait entre eux un échange de pensées, une magnifique communication. Ils deviennent collaborateurs, apportant à l'œuvre commune, qui, sa beauté, qui, son talent.

A la fin de la première séance, le portrait étant commencé, il y avait donc collaboration entre miss Nelly modèle et Jean Courteville peintre, et tous deux se parlaient déjà de façon plus familière.

Le portrait ébauché était un portrait en pied, de grandeur naturelle. Miss Nelly y serait représentée en sa robe de tulle rosethé, occupée à disposer des fleurs dans une jardinière, distraitement, et ses doigts erraient parmi des touffes de boules-de-neige et des bottes de violettes pâles...Ainsi placée, son visage se présentait de trois quarts, le buste se profilant un peu, ce qui laissait voir ses yeux noirs ardents et sa bouche en même temps que se dessinait dans toute son élégance sa taille fine et orgueilleusement cambrée.

A Suivre